



Conseil d'Etat  
Staatsrat

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

## RÉPONSE AU POSTULAT

**Auteur** Birbaum Thomas, PLR  
**Objet** Pour un libre accès au Bulletin officiel en ligne  
**Date** 12.06.2018  
**Numéro** 6.0090

---

Le postulat demande la mise à disposition du contenu complet du Bulletin officiel (BO) en libre accès sur internet. Il estime que cette information officielle, utile pour la vie en communauté des citoyens ou nécessaire pour les activités commerciales d'entrepreneurs doit être disponible gratuitement.

Actuellement, l'ensemble du contenu du Bulletin officiel est disponible sur internet uniquement pour les personnes au bénéfice d'un abonnement. Seule une partie du contenu de ce dernier est accessible en libre-service. Depuis l'été 2018, le site internet du Bulletin officiel a été repensé et les services aux abonnés développés avec notamment la possibilité de recevoir des notifications personnalisées par catégorie et par mots-clés. Ces prestations supplémentaires font partie de l'abonnement annuel.

Afin de rendre disponible, en libre accès, le contenu complet du Bulletin officiel, le Conseil d'Etat entend proposer une version électronique de celui-ci sur le site internet de l'Etat du Valais. Il est donc proposé l'acceptation de ce postulat.

Conséquences sur la bureaucratie : aucune

Conséquences financières : aucune

Conséquences équivalent plein temps (EPT) : aucune

Conséquences RPT : aucune

**Lieu, date** Sion, le 29 mai 2019